

Le prône dominical

DANS le langage courant, on confond souvent le prône avec le sermon ou l'homélie de la messe dominicale. C'est ainsi que Littré, habituellement plus précis, définit le prône : « Instruction chrétienne faite chaque dimanche à la messe paroissiale. » Et à l'appui de ce sens erroné, il cite une phrase de Chateaubriand, parlant de saint Paul dans *Le Génie du christianisme* : « On ne sait quel est cet homme qui, dans une espèce de prône commun, dit familièrement des mots sublimes. » La confusion s'explique aisément. Le prône prend place, habituellement, après la lecture de l'évangile. Il est immédiatement suivi de l'homélie. Si celle-ci est prononcée, comme le prône lui-même, par le curé, on est porté naturellement à désigner par le nom de prône tout cet ensemble de paroles françaises, apparemment non liturgiques, qui vient s'insérer entre la messe des catéchumènes et la messe des fidèles.

En quoi consiste donc exactement le prône ? On peut y distinguer trois éléments : les prières du prône, les annonces de la semaine et, parfois, une certaine « instruction », fixée d'avance en sa forme.

Les *prières* du prône sont souvent considérées comme une excroissance superflue : la messe n'est-elle pas une prière suffisante ? A quoi bon y introduire ces *Pater*, ces *Ave*, ce *De Profundis*. Ne vaudrait-il pas mieux supprimer ces prières et se contenter d'énoncer un certain nombre d'intentions auxquelles la messe, qui va se poursuivre, est célébrée ?

On peut critiquer la manière dont cette prière est réalisée. Mais le principe en est infiniment vénérable. Saint Justin témoigne déjà de leur présence dans la description la plus ancienne que nous possédions de la messe : « Après le discours du président, nous nous levons tous ensemble et disons des prières. » Saint Augustin témoigne du même usage et parle des « prières... que

nous faisons dans la célébration des mystères avant que l'on commence à bénir ce qui est sur la table du Seigneur ». Ailleurs, il en décrit les intentions et la structure liturgique : « Tu entends l'évêque exhorter le peuple de Dieu à prier pour les non-croyants, pour les catéchumènes, pour les fidèles..., prière intimée par le diacre, prononcée par l'évêque, ponctuée par l'*Amen* du peuple. »

C'est un fait universel et très ancien que la liturgie de la messe comporte une *oratio fidelium* (prière des fidèles, c'est-à-dire des baptisés, les catéchumènes ayant été préalablement renvoyés). Cette *oratio fidelium* a pour objet de prier pour l'Église, pour la communauté ici présente, pour les gouvernants, pour tous les hommes.

Elle a revêtu diverses formes. Notamment celle de la litanie, qui a pris de grandes proportions dans la liturgie (messe) byzantine actuelle; qui n'a laissé chez nous que l'organe-témoin des *Kyrie eleison* par quoi le peuple répondait aux intentions prononcées par le diacre. Mais nous avons encore le texte entier de la litanie du pape Gélase, que le P. Gelineau a adapté et mis en musique¹ et qu'on chante souvent dans des célébrations paraliturgiques.

Une autre forme était celle des *orationes solemnes* qui n'ont subsisté qu'au vendredi saint. Le nouvel *ordo* de la semaine sainte a d'ailleurs signalé dans son titre qu'« on les appelle aussi *oratio fidelium* ». Elles correspondent assez bien à la structure indiquée par saint Augustin : l'évêque exhorte à prier pour les intentions universelles; le diacre commande l'agenouillement et la prière en silence; l'évêque prononce la prière, à laquelle le peuple répond *Amen*. Certains liturgistes se demandent si l'*Oremus* isolé qui précède notre offertoire ne signifierait pas le début de ces oraisons solennelles maintenant disparues. On remarquera aussi la place de ces oraisons le vendredi saint : elles suivent l'Évangile de la Passion.

Le canon de la messe a vu, lui aussi, s'introduire des prières de ce genre, avec le *Te igitur... in primis pro Ecclesia tua sancta catholica* et les deux *Memento*. Mais un des objectifs de cette prière solennelle, qui est la participation du peuple, n'est plus atteint ici.

Il n'est pas jusqu'aux « prières de Léon XIII », à la fin de la messe, qui ne témoignent de ce besoin irrépressible de faire prier le peuple dans sa langue à des intentions universelles.

Or, ce besoin, en pays gallican, a été satisfait pendant des siècles par nos prières du prône. Et les liturgistes allemands, no-

1. Fiche de *Musique et Liturgie*, B 19.

tamment le P. Jungmann², s'étonnent de voir les auteurs du renouveau liturgique français si hostiles à ces prières, alors qu'elles répondent à un de leurs objectifs favoris : faire participer le peuple à la prière sacerdotale. Il y a là certainement, pour nous, une attitude à réviser.

Tout d'abord, le fait que ces prières correspondent à une donnée constante de toute liturgie nous interdit de les considérer comme un corps étranger qui ferait tort à la messe elle-même.

Dans le diocèse de Coutances, la commission liturgique a mis au point un formulaire qui nous paraît remarquable. On a retrouvé la forme antique, et si naturelle, de la litanie. Les intentions formulées brièvement sont très évocatrices. Nous pensons qu'on sera heureux d'en trouver ici le texte :

PRIÈRES DU PRÔNE

LE PRÊTRE :

En ce... dimanche... où nous sommes réunis pour sanctifier le jour du Seigneur en commémorant sa glorieuse résurrection et en rappelant qu'il reviendra sur terre à la fin des temps pour nous juger,

Prions, mes frères :

— Pour la sainte Église : notre Saint-Père le pape, notre évêque, le clergé et tout le peuple de Dieu.

L'assemblée répond :

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

LE PRÊTRE :

— Pour les vieillards, les malades, les opprimés, les exilés et tous nos frères souffrants et absents.

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

— Pour la communauté paroissiale : les vocations sacerdotales et religieuses, les éducateurs chrétiens et les militants d'Action catholique.

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

— Pour nos frères séparés de la foi catholique, ceux qui cherchent la vérité, et tous les incroyants et infidèles,

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

— Pour la paix, pour ceux qui nous gouvernent, et tous ceux qui ont charge dans nos cités de promouvoir le bien commun.

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

— Pour les morts récents de nos familles (tout spécialement...), et tous les fidèles trépassés.

Nous vous en supplions, Seigneur — écoutez-nous.

2. Voir, sur toute cette question, *Missarum solemnina*, traduction française, t. II, pp. 254-270, et l'article du P. Gy, dans *La Maison-Dieu*, n° 30, pp. 125-136 : *Signification pastorale des prières du prône*.

Le prêtre termine :

Seigneur, notre refuge et notre force, écoutez votre Église. C'est vous qui pouvez lui apprendre à aimer, elle vous prie avec amour; faites donc que nous obtenions sûrement ce que nous demandons avec foi. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen.

Les liturgistes auront remarqué que cette oraison terminale, dans la traduction fidèle mais sans servilité du « Missel biblique », n'est autre que la collecte du 22^e dimanche après la Pentecôte. Cette collecte, telle qu'elle est utilisée actuellement dans le missel, ne veut strictement rien dire : elle n'a pas d'objet, pas de contenu. Mais elle reprend ici toute sa beauté : le prêtre la prononce pour présenter à Dieu, par Jésus-Christ, les demandes précédemment énoncées et que le peuple a prises à son compte par ses réponses litaniques.

*
* *

On a pu observer que ce texte de prières du prône, tout en étant « catholique », n'oublie pas la communauté locale qui est la réalisation concrète, sacramentelle, de l'Église universelle, pour les fidèles présents. Elle laisse la place à un nécrologe de la semaine passée. C'est dire qu'à la prière du prône se relie organiquement les *annonces* paroissiales.

Celles-ci ont souvent assez mauvaise presse. Sans doute, il est assez déplaisant d'apprendre, au cours de la messe, que le cinéma paroissial donnera cette semaine une représentation de « Bouboule sur les chevaux de bois », d'entendre énumérer des avis qui n'intéressent en réalité que les membres de groupements restreints. Les « annonces » semblent alors un fourre-tout mal situé au milieu de l'assemblée eucharistique, et qui met fâcheusement en valeur certains aspects, d'ailleurs inévitables, de l'organisation paroissiale dans ce qu'elle a de plus matériel ou de plus profane.

Pourtant, les annonces de la semaine font partie intégrante du prône. L'étymologie du mot (que Dauzat déclare inconnue) serait, pour Littré comme pour Jungmann : *praeconium*, c'est-à-dire proclamation. Et la première de ces proclamations est celle des fêtes. A cet égard, les annonces de la semaine peuvent constituer un véritable « kérygme » (*praeconium* correspond exactement au grec *kérugma*, comme *praeco* (héraut) est la traduction de *kérux*). L'annonce des fêtes du Seigneur manifeste l'actualité de la vie paroissiale, son insertion temporelle dans le cycle pascal dont le renouvellement nous achemine vers une éternité qu'il

représente dans le temps. Et comme ces fêtes vont être vécues, dans le culte, par la communauté, qu'elles exigent de ses membres un certain comportement pratique (jeûne, abstinence, chômage, confession préparatoire, assistance aux offices), leur annonce a une valeur pragmatique et vitale incomparable.

La Fontaine a vu mieux que Chateaubriand ce que c'est qu'un prône, lorsqu'il fait dire à son savetier, rendant compte de ses ressources au financier :

Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
 Qu'il faut chômer : on nous ruine en fêtes.
 L'une fait tort à l'autre, et Monsieur le Curé
 De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Le prône comportera également l'annonce des événements proprement paroissiaux : publication des bans de mariage et d'ordination, baptêmes, sépultures, premières communions, visite pastorale, etc.

Les annonces proprement administratives peuvent, elles-mêmes, être faites (et beaucoup de curés y réussissent avec talent) de façon à intéresser tous les fidèles présents en leur faisant connaître la vie de la communauté paroissiale, diocésaine ou universelle.

Proclamer au prône une journée de prières mondiale pour la paix ou pour les missions, voire annoncer une quête impérée, sont autant de moyens pour un pasteur d'étendre les horizons de ses fidèles, de développer leur sens ecclésial et catholique.

*
 * *

Le texte des prières du prône que nous avons donné en exemple commence par rappeler brièvement la signification de l'assemblée eucharistique. Par là, elles contiennent au moins l'amorce d'un *enseignement*. Au moyen âge, on lisait souvent à ce moment un abrégé de la doctrine chrétienne, parce que trop de prêtres étaient incapables de prêcher par eux-mêmes. Les formules de prône héritées du siècle dernier sont généralement d'un style froid et pompeux qui ennuerait par lui-même, si la répétition hebdomadaire ne suffisait à les rendre fastidieuses. On peut inscrire aussi dans cette partie du prône la lecture de certains manuels d'instruction chrétienne par lesquels, en nombre de paroisses, on remplace la prédication pendant l'été.

Cette partie « didactique » du prône est celle qui mérite le moins d'être conservée. C'est par la prière pour les besoins de l'Église, c'est par l'annonce intelligente et religieuse des fêtes et

des événements ecclésiastiques que le prône forme et instruit les fidèles sans même qu'ils s'en doutent. Le P. Gy, dans l'article auquel nous renvoyons, signale que la fameuse réponse de Jeanne d'Arc à ses juges lui demandant si elle était en état de grâce : « Si j'y suis, Dieu m'y garde, etc. », est reprise d'une formule *de prière* usitée dans le prône à son époque. L'enseignement proprement dit, c'est à l'homélie qu'il revient de le donner d'une façon vivante, personnelle, adaptée à la communauté présente. Ce qu'on peut appeler le charme du prône, c'est qu'il concerne la vie quotidienne de la communauté. Un enseignement figé, passe-partout, intemporel, déforme le prône et ne remplace pas l'homélie, dont il n'est qu'une mauvaise contrefaçon.

Nous ne disons pas cela pour les lettres de l'évêque, ou le mandement de Carême. Ces documents relèvent doublement du prône : ils sont d'actualité, et ils ouvrent la communauté paroissiale sur la communauté diocésaine. Il convient d'ajouter qu'aujourd'hui, en France, les mandements épiscopaux ont tous abandonné la rhétorique académique pour adopter un style prompt et percutant, des divisions bien visibles, qui en font souvent un modèle pour la prédication.

*
**

Prône et homélie se complètent. Il ne faut pas sacrifier l'un à l'autre. Le prêtre qui, sous prétexte de doctrine, supprimerait le prône manquerait de sens pastoral en négligeant un instrument merveilleusement apte à développer la conscience communautaire de la paroisse. Le pasteur qui, en développant exagérément son prône, se dispenserait facilement de proclamer l'évangile par l'homélie manquerait au premier devoir de l'apôtre : « Allez, enseignez toutes les nations. » Il s'exposerait à former des paroissiens qui seraient des pratiquants plus que des croyants.

Ce n'est pas par goût des disputes de vocabulaire que nous avons ouvert cet article en distinguant le prône de l'homélie : c'est pour éviter qu'on ne confonde, soit en les mélangeant, soit en sacrifiant l'une à l'autre, deux fonctions pastorales dont chacune est essentielle à l'édification de la paroisse par l'assemblée dominicale.

A.-M. ROGUET, O. P.